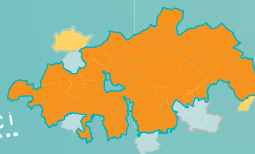


Parc naturel régional Scarpe-Escaut - UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

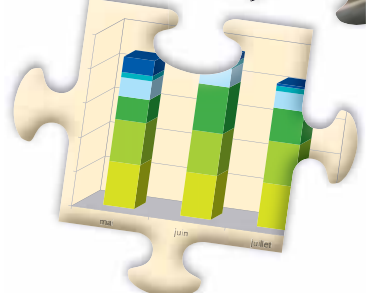


Bilan d'activités 2010

- > Anhiers
- > Aubry-du-Hainaut
- > Bellaing
- > Beuvrages
- > Beuvry-la-Forêt
- > Bousignies
- > Bouvignies
- > Brillon
- > Bruay-sur-Escaut
- > Bruille-lez-Marchiennes
- > Bruille-Saint-Amand
- > Château-l'Abbaye
- > Conde-sur-l'Escaut
- > Coutiches
- > Crespin
- > Erre
- > Escautpont
- > Fenain
- > Flines-lez-Mortagne
- > Flines-lès-Râches
- > Fresnes-sur-Escaut
- > Hasnon
- > Haveluy
- > Hergnies
- > Hérin
- > Hornaing
- > Lallaing
- > Landas
- > Lecelles
- > Marchiennes
- > Maulde
- > Millonfosse
- > Mortagne-du-Nord
- > Nivelles
- > Odomez
- > Oisy
- > Quarouble
- > Quievrechain
- > Râches
- > Raimbeaucourt
- > Raimes
- > Rieulay
- > Rosult
- > Rumegies
- > Saint-Amand-les-Eaux
- > Saméon
- > Sars-et-Rosières
- > Thivencelle
- > Thun-Saint-Amand
- > Vicq
- > Vieux-Condé
- > Vred
- > Wallers
- > Wandignies-Hamage
- > Warlaing

- Communes associées
- > Nomain
 - > Rombies-et-Marchipont

- Villes-portes
- > Anzin
 - > Denain
 - > Marly
 - > Orchies
 - > Pecquencourt
 - > Petite-Forêt
 - > Valenciennes



**Daniel Mio**

Président du Syndicat
mixte de gestion
du Parc naturel régional
Scarpe-Escaut

Le Parc naturel régional, c'est d'abord un territoire de communes volontaires pour protéger et valoriser leurs ressources locales. Tenir compte de la fragilité de nos patrimoines est au contraire un enjeu pour l'avenir de nos enfants et petits-enfants mais aussi pour l'attractivité de notre territoire !

Le Parc naturel régional, c'est aussi un syndicat mixte d'élus du Département du Nord, de la Région Nord-Pas de Calais, des communes - et depuis 2011 des intercommunalités - qui engagent leurs collectivités pour la mise en œuvre de la Charte construite ensemble. Nous recherchons en permanence la conciliation et l'adaptation locale des missions qui nous sont confiées par décret :

- contribuer au développement économique, social et culturel et à la qualité de vie,
- assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public,
- protéger le patrimoine, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages,
- contribuer à l'aménagement du territoire et enfin expérimenter et innover dans ces domaines.

Le Parc, c'est enfin une équipe technique pluri-disciplinaire, qui conseille les communes et leurs habitants, accompagne les projets d'acteurs locaux, ou encore sensibilise grand public, professionnels, élus et partenaires aux nécessaires changements de comportements.

Voici le bilan, non exhaustif, de l'année 2010. Vous y lirez combien les domaines d'actions sont diversifiés, riches et participatifs.

Une année 2010 de transition entre la charte 1998 - 2010 et la nouvelle charte 2010 - 2022. Ce sont ici les dernières réalisations de la charte de 1998 et les premières réalisations d'une nouvelle charte qui a été approuvée le 2 septembre 2010 pour douze années : charte qui se réalise collectivement et concrètement pour notre territoire et nos habitants.

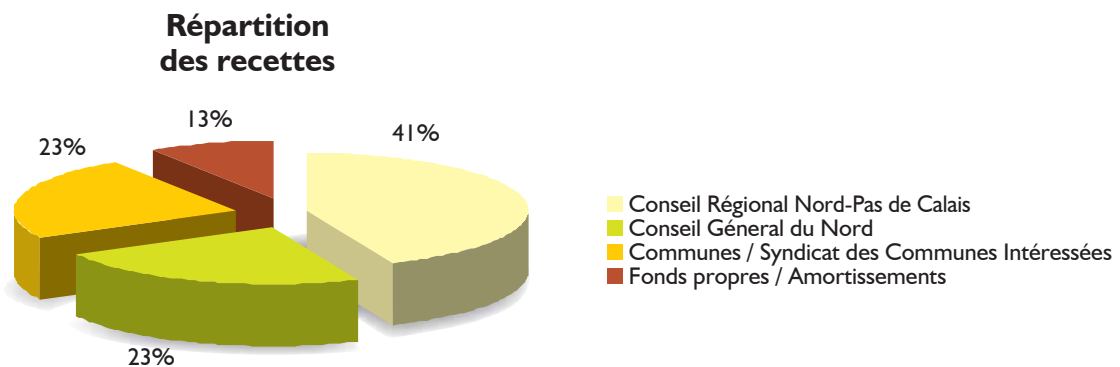
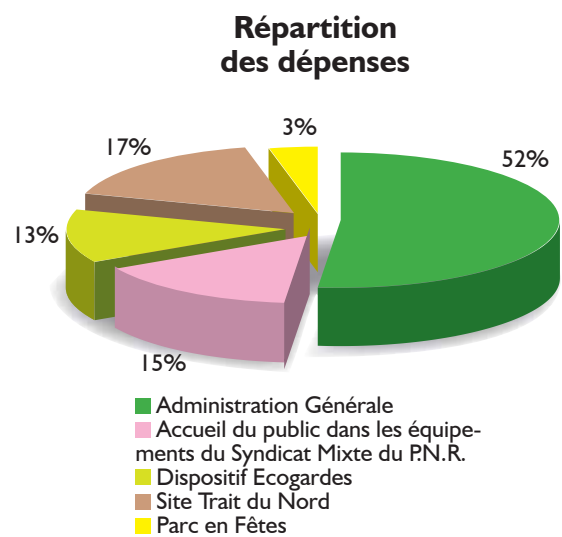
Budget 2010	p.4
Des élus engagés pour le territoire	p.6
Un décret qui officialise les engagements de chacun	p.6
La Charte validée à l'échelle transfrontalière	p.7
Contribuer au développement économique, social et culturel et à la qualité de vie	p.8
Une filière bois-énergie pour valoriser les saules têtards	p.8
Création d'un marché paysan	p.9
5 entreprises de Sars-et-Rosières misent sur la gestion différenciée	p.9
Une AMAP créée à Flines-lez-Mortagne	p.10
4 gîtes labellisés Panda	p.10
Patrimoine naturel et développement économique	p.11
Vers l'autonomie fourragère	p.12
Des produits locaux dans les cantines	p.12
Des produits locaux à GSK	p.13
Un état des lieux partagé de la vie culturelle	p.13
Assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public	p.14
Un appui renouvelé aux projets éducatifs	p.14
12.000 enfants dans les équipements pédagogiques	p.15
Consommation locale et de saison	p.16
Goûtons nos prairies	p.16
Les "Plaines...", des sorties familiales sur le territoire du Parc naturel transfrontalier du Hainaut	p.17
Une fête biennale à l'échelle transfrontalière	p.19
Protéger le patrimoine, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages	p.20
L'entretien des espaces verts vu autrement	p.20
Accompagner les éleveurs de chevaux Trait du Nord	p.20
Animer le réseau Natura 2000	p.21
Une trame écologique à l'échelle transfrontalière	p.22
Des savoir-faire traditionnels	p.22
L'affichage publicitaire	p.23
L'évolution des paysages en photos	p.23
Une frayère à brochet	p.24
Diagnostic raisonné et étude architecturale du patrimoine bâti	p.25
Le Parc, copilote d'un diagnostic territorial multi pressions	p.28
Contribuer à l'aménagement du territoire	p.30
Vers un urbanisme durable	p.30
Un forum pour échanger entre agriculteurs et élus	p.31
Les procédures d'avis	p.31
Au-delà du territoire	p.32
Un Plan territorial pour lutter contre les changements climatiques	p.32
Un bilan carbone sur le Valenciennois et le Douaisis	p.33
Une cartographie précise de l'occupation du sol	p.34
Diagnostic Sports de nature	p.35



Budget 2010

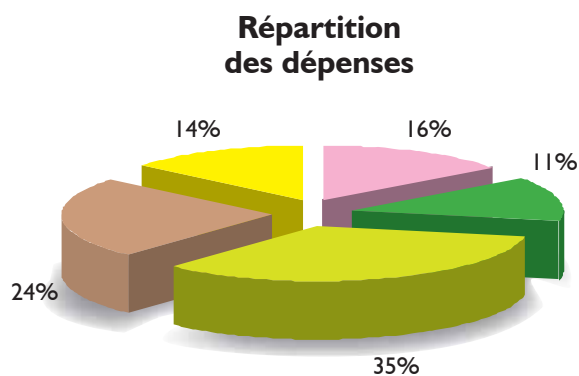
Budget de fonctionnement 2010

	Dépenses 2010
■ Administration Générale	654 272,87 €
■ Accueil du public dans les équipements du Syndicat Mixte du P.N.R.	191 827,27 €
■ Dispositif Ecogardes	160 148,27 €
■ Site Trait du Nord	209 462,59 €
■ Parc en Fêtes	44 184,59 €
TOTAL	1 259 895,59 €

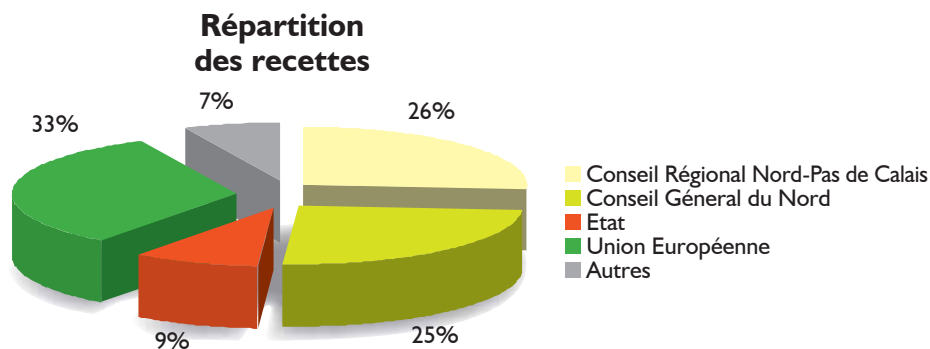


Programme d'actions 2010

	Dépenses 2010
■ Pilotage, Suivi et Evaluation de la Charte et Communication	148 839,51 €
■ Aménagement du territoire et Gestion de l'espace	104 143,07 €
■ Gestion des patrimoines	328 934,47 €
■ Développement du territoire	221 121,53 €
■ Mobilisation du territoire	127 575,08 €
TOTAL	930 613,66 €



- Pilotage, Suivi et Evaluation de la Charte et Communication
- Aménagement du territoire et Gestion de l'espace
- Gestion des patrimoines
- Développement du territoire
- Mobilisation du territoire

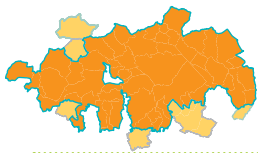


- Conseil Régional Nord-Pas de Calais
- Conseil Général du Nord
- Etat
- Union Européenne
- Autres



Des élus engagés pour le territoire

L'année 2010 est avant tout marquée par le renouvellement du classement en Parc naturel régional. La Charte 2010-2022 a été approuvée par l'État en août. Pour la première fois, la Charte est également adoptée de l'autre côté de la frontière.



Un décret qui officialise les engagements de chacun

- Anhiers <
- Aubry-du-Hainaut <
- Bellaing <
- Beuvrages <
- Beuvry-la-Forêt <
- Bousignies <
- Bouvignies <
- Brillon <
- Bruay-sur-Escaut <
- Bruille-lez-Marchiennes <
- Bruille-Saint-Amand <
- Château-l'Abbaye <
- Condé-sur-l'Escaut <
- Coutiches <
- Crespin <
- Erre <
- Escautpont <
- Fenain <
- Flines-lez-Mortagne <
- Flines-lès-Râches <
- Fresnes-sur-Escaut <
- Hasnon <
- Haveluy <
- Hergnies <
- Hérin <
- Hornaing <
- Lallaing <
- Landas <
- Lecelles <
- Marchiennes <
- Maulde <
- Millonfosse <
- Mortagne-du-Nord <
- Nivelle <
- Odomez <
- Oisy <
- Quarouble <
- Quiévrechain <
- Râches <
- Raimbeaucourt <
- Raismes <
- Rieulay <
- Rosult <
- Rumegies <
- Saint-Amand-les-Eaux <
- Saméon <
- Sars-et-Rosières <
- Thivencelle <
- Thun-Saint-Amand <
- Vicq <
- Vieux-Condé <
- Vred <
- Wallers <
- Wandignies-Hamage <
- Warlaing <

C'est par décret du 30 août 2010, paru le 2 septembre au Journal Officiel, que le territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut a été à nouveau classé pour 12 années. Il s'agit du quatrième classement de ce territoire en Parc naturel régional (1968, 1986, 1998, 2010). La nouvelle Charte a été adoptée par 55 communes, 7 intercommunalités, le Département du Nord, la Région Nord-Pas de Calais et donc l'État. Elle s'applique ainsi jusqu'en 2022.

Sont ainsi classés en Parc naturel régional pour une durée de douze ans (2010-2022) les territoires des communes du Nord suivantes : Anhiers, Aubry-du-Hainaut, Bellaing, Beuvrages, Beuvry-la-Forêt, Bousignies, Bouvignies, Brillon, Bruay-sur-l'Escaut, Bruille-lez-Marchiennes, Bruille-Saint-Amand, Château-l'Abbaye, Condé-sur-l'Escaut, Coutiches, Crespin, Erre, Escautpont, Fenain, Flines-lès-Mortagne, Flines-lez-Râches, Fresnes-sur-Escaut, Hasnon, Haveluy, Hergnies, Hérin, Hornaing, Lallaing, Landas, Lecelles, Marchiennes, Maulde, Millonfosse, Mortagne-du-Nord, Nivelle, Odomez, Oisy, Quarouble, Quiévrechain, Râches, Raimbeaucourt, Raismes, Rieulay, Rosult, Rumegies, Saint-Amand-les-Eaux, Saméon, Sars-et-Rosières, Thivencelle, Thun-Saint-Amand, Vicq, Vieux-Condé, Vred, Wallers, Wandignies-Hamage, Warlaing

Marchiennes, Maulde, Millonfosse, Mortagne-du-Nord, Nivelle, Odomez, Oisy, Quarouble, Quiévrechain, Râches, Raimbeaucourt, Raismes, Rieulay, Rosult, Rumegies, Saint-Amand-Les-Eaux, Saméon, Sars-et-Rosières, Thivencelle, Thun-Saint-Amand, Vicq, Vieux-Condé, Vred, Wallers, Wandignies-Hamage, Warlaing.

7 villes-portes, 2 communes associées

Sept villes sont considérées comme "Villes-portes", deux dans l'arrondissement de Douai (Orchies, Pecquencourt), cinq dans l'arrondissement de Valenciennes (Anzin, Denain, Marly, Petite-Forêt, Valenciennes). Ces villes entretiennent des relations privilégiées avec le territoire classé Parc (accueils scolaires, tourisme de nature, etc.). Un contrat entre chaque "ville-porte" et Parc naturel régional est élaboré sous forme de convention (la convention entre la Ville de Valenciennes et le Syndicat mixte du Parc a été signée en juin 2010).

Deux communes, Nomain et Rombies-et-Marchipont ont souhaité adhérer au Parc après la délibération du Conseil régional en mai 2006 définissant le périmètre candidat au classement Parc. Ces communes ne peuvent adhérer et sont donc associées au Parc jusqu'à la prochaine révision du classement en 2022.

- Villes-portes
- > Anzin
- > Denain
- > Marly
- > Orchies
- > Pecquencourt
- > Petite-Forêt
- > Valenciennes

- Communes associées
- > Nomain
- > Rombies-et-Marchipont

La Charte validée à l'échelle transfrontalière

> Parc naturel
transfrontalier du Hainaut

La Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut a approuvé, à l'unanimité, le projet de Charte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut le 8 janvier 2010. Dans le même temps, elle a signé la convention de partenariat entre les deux Parcs.



En plus des réunions techniques sur les axes communs de travail, Parc naturel des Plaines de l'Escaut et Parc naturel régional Scarpe-Escaut s'engagent notamment dans une concertation régulière s'appuyant annuellement sur au minimum trois bureaux transfrontaliers, une "journée transfrontalière des élus", des commissions de gestion (PNPE) et des comités syndicaux (PNRSE), une réunion d'équipe transfrontalière, des réunions de direction régulières et deux réunions du comité d'accompagnement Interreg. La Convention de partenariat entre le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut qui prépare la reconnaissance officielle d'un Parc naturel transfrontalier doté d'un véritable outil juridique et structurel a été signée le 8 janvier 2010 à Bon-Secours.



Déplacement des élus du PNR Scarpe-Escaut dans le PNR Loire-Anjou-Touraine (2010)



**ET AUSSI
EN 2010**

- Délibération du 1er février 2010 du Conseil régional Nord-Pas de Calais approuvant le projet de charte 2010-2022 du PNR Scarpe-Escaut.
- Avis final motivé du Préfet de la Région Nord-Pas de Calais / Préfet du Nord (Jean Michel BERARD)

le 18 mai 2010 : avis favorable au renouvellement de classement du territoire en Parc naturel régional.

- Audition en mai d'une délégation du Parc naturel régional Scarpe-escaut par le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) : Daniel Mio, président du PNR SE, Emmanuel Cau,

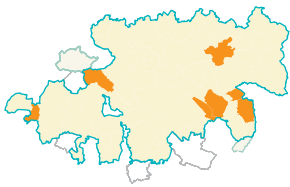
vice-président du Conseil régional Nord-Pas de Calais, Delphine Bataille, vice-présidente du Conseil général du Nord, Luc Coppin, président du Syndicat des Communes intéressées au PNRSE, Michel Marchyllie, directeur du PNR Scarpe-Escaut et Reinold Leplat, directeur du Parc naturel des Plaines de l'Escaut (B).



Contribuer au développement économique, social et culturel et à la qualité de vie

Crespin <
Escaupont <
Fresnes-sur-Escaut <
Péruwelz <
Thivencelle <

Une filière bois-énergie pour valoriser les saules têtards



Une expérimentation a été menée à l'échelle d'une Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) transfrontalière : la CUMA du Jard. Cette étude de faisabilité s'est basée essentiellement sur l'expérimentation de la production de plaquettes bois à partir de l'entretien de saules têtards afin d'approvisionner la chaufferie bois de la Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Les besoins de cette chaufferie sont estimés à 240 m³ de plaquettes annuelles soit la taille d'environ 60 saules têtards.



Le Parc naturel régional a aidé la CUMA du Jard à monter un dossier de demande de subvention auprès du Conseil régional Nord-Pas de Calais et à assister techniquement l'expérimentation :

- animation des groupes de travail rassemblant les CUMA intéressées, des membres de la commission agricoles, la Fédération régionale des CUMA, les élus...
- réalisation d'enquête auprès des agriculteurs
- préparation et suivi des chantiers d'élagage et broyage
- choix des prestataires (rédaction des cahiers des charges, procédure d'appel d'offres...)
- choix du bâtiment de stockage et mise en lien avec la commune de **Fresnes-sur-Escaut**, propriétaire du bâtiment
- mise en place des analyses (température, analyses physico-chimiques, taux d'humidité...)

77 tonnes de plaquettes "fraîches" ont été produites à partir de la taille des 61 saules têtards à **Thivencelle, Escaupont, Crespin et Péruwelz**.

Les résultats d'analyse et le taux d'humidité des plaquettes sèches montrent que ces plaquettes ont les qualités nécessaires pour être utilisées en tant que combustible dans une chaudière à bois.

Des réponses sur l'énergie

Comment chauffer mon bâtiment communal ? Cette question, la commune de **Râches**, se l'est posée dès les prémices du projet d'extension

de la salle des sports communale. Accompagné par un bureau d'étude spécialisé en haute qualité environnementale et par un architecte qui proposaient une chaufferie gaz, le maire a souhaité un avis technique et indépendant sur une chaufferie-bois qui permettrait non seulement de chauffer la salle de sports mais aussi d'alimenter d'autres bâtiments (groupe scolaire, salle de musique).



Trop à l'étroit aujourd'hui, les services communaux de **Landas** emménageront bientôt dans un ancien presbytère. Comment réhabiliter ce bâtiment ancien ? Conseillée par le Parc, l'équipe municipale a pu bénéficier d'un regard indépendant et technique sur les propositions du bureau d'étude relatives à l'alimentation de la chaudière. Une visite organisée chez un agriculteur équipé d'une chaudière au bois a permis aux adjoints présents de mesurer les atouts de cet équipement et d'envisager une chaufferie bois dans les bâtiments de leur commune.

Création d'un marché paysan



Depuis septembre 2010, la Place de Hornaing accueille chaque premier vendredi du mois un marché de producteurs locaux originaires des communes du Parc naturel régional.

La commune d'**Hornaing** souhaitait créer à la fois un lieu de rencontres entre habitants et un service de proximité. Elle a été conseillée et accompagnée par le Parc pour créer ce rendez-vous régulier.

> Hornaing



5 entreprises de Sars-et-Rosières misent sur la gestion différenciée

Sur la zone d'activités concertée de Sars-et-Rosières, une quarantaine d'entreprises s'est constituée en association (Ecoparc A23) pour travailler ensemble sur des problématiques économiques et notamment sur la gestion de leurs espaces verts.

> Sars-et-Rosières



C'est dans ce cadre qu'une démarche d'entretien écologique des espaces verts privés (parcelles appartenant aux entreprises) de 5 sociétés a été initiée en 2010. Le Syndicat mixte du Parc et la Chambre de commerce et d'industrie du Valenciennois ont accompagné les entreprises qui souhaitent mettre en œuvre la gestion différenciée sur leurs parcelles. L'intervention du Parc s'est traduite par la réalisation d'un plan de gestion et, en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la rédaction d'un cahier des charges pour consultation des sociétés prestataires, l'analyse des offres et le suivi des chantiers.



Gestion différenciée sur la ZAC de Sars-et-Rosières





Une AMAP créée sur la commune de Flines-lez-Mortagne

Flines-lez-Mortagne <



Recherche de foncier agricole pour l'installation d'un maraîcher, mise en réseau des habitants avec un agriculteur local qui se diversifiera en production de légumes de saison, co-organisation d'une soirée de sensibilisation envers les habitants pour lancer le processus de création...

Le Syndicat mixte du Parc a accompagné la création d'une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP). Ce système permet aux consommateurs et producteurs de s'entendre sur les conditions d'achat et de vente de produits locaux.



Hergnies <
Millonfosse <

4 gîtes labellisés Panda



À Hergnies et Millonfosse, 4 gîtes ont été labellisés Gîte Panda (WWF), une distinction qui récompense les Gîtes de France et tables d'hôtes implantés dans un Parc naturel régional et engagés dans la protection de la nature.



Sur cinq dossiers présentés cette année, trois ont été retenus portant sur 4 gîtes (précisément 3 gîtes et un hébergement chambre-table d'hôte). Leurs propriétaires se voient récompensés pour l'ensemble de leur démarche: non seulement ils ont construit ou restauré leur gîte avec le souci de protéger la nature (éco-construction, éco-matériaux), mais ils sensibilisent les personnes hébergées à leur environnement et sont impliqués dans la vie locale. Tout au long de leur démarche, ils ont été accompagnés par le Syndicat mixte du Parc.

Leurs propriétaires ont officiellement reçu cette distinction, à Lille lors du salon Tourissima, des mains d'un responsable du fonds mondial pour la nature World Wild Found (WWF). Jusqu'à tout récemment, seul un gîte de Scarpe-Escaut, l'hébergement de groupe Le Luron, situé en forêt domaniale de Saint-Amand-Les-Eaux, pouvait s'enorgueillir d'avoir le label Gîte Panda créé en 1993 par Gîtes de France, WWF et les Parcs naturels régionaux.



Patrimoine naturel et développement économique

Depuis janvier 2010, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut est impliqué dans un projet financé par l'Europe : INTERREG IVB ENO appelé "W.E.C.A.N." (Working together for Economically-prosperous Communities through Assets of Natural heritage).

Cinq partenaires collaborent pour une durée de quatre ans : trois français (Espaces naturels régionaux, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et le Parc naturel régional de l'Avesnois), un partenaire flamand (le Parc National de la Haute-Campine) et un partenaire gallois (le Parc régional des Vallées). Ce projet a pour vocation de déterminer de quelle façon le patrimoine naturel peut être utilisé comme catalyseur de croissance économique dans les régions postindustrielles densément peuplées d'Europe du Nord Ouest. Le Parc est principalement impliqué dans le 4^e axe du projet portant plus particulièrement sur les bénéfices du patrimoine naturel en termes de volontariat, de formation, d'emploi, de solidarité, d'amélioration du cadre de vie, etc.

Sont prévus dans ce programme des échanges techniques entre les écogardes du Parc et leurs homologues flamands et gallois, ainsi que des actions de communication, des animations, des formations, des chantiers nature, etc., avec les habitants et acteurs du territoire.

Quelques données liées au projet WECAN en 2010 : participation à une dizaine de réunions internes sur la mise en place du projet à l'échelle du territoire et la préparation des comités de pilotage semestriels, participation à trois comités de pilotage européens, participation à deux ateliers de travail concernant une visite d'échange dans le Parc naturel régional Scarpe-Escaut avec les partenaires européens, participation à un atelier sur un autre axe de travail avec les partenaires français, préparation, organisation et participation à une visite d'échange dans le Parc naturel régional Scarpe-Escaut avec les partenaires européens (environ 45 personnes dont une trentaine de rangers flamands). Ces premiers échanges et partages de connaissances seront suivis dans les prochains semestres d'analyses et de rapports d'experts.



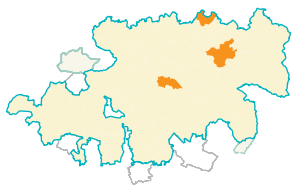
INTERREG IV

France • Wallonie • Vlaanderen
INTERREG efface les frontières





Baugnies (B) <
Nivelle <
Péruwelz (B) <



Vers l'autonomie fourragère

En partenariat avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut a mis en place, en 2010, un programme sur la valorisation de l'herbe. 3 temps forts de rencontres entre agriculteurs ont été organisés : la projection du film "Herbe" à Péruwelz (B), une journée technique sur le sursemis et le diagnostic des prairies à Nivelle, et une journée technique sur l'autonomie en protéines et le séchage en grange, à Baugnies (B).



Plus de 75 agriculteurs français et belges ont été touchés par ces actions. Le sujet en soi "autonomie fourragère" n'est pas expérimental. Ici, c'est la "méthode" qui est innovante. Le Parc naturel régional a en effet provoqué des rencontres entre agriculteurs français et belges et suscité leur envie d'échanger à nouveau ensemble. Résultat, un groupe d'éleveurs s'est mis en place avec l'objectif de valoriser les surfaces en herbe et de montrer que le non retournement des prairies, préalablement vu comme un frein, peut être une opportunité économique et environnementale pour les agriculteurs.



Bruille-lez-Marchiennes <
Erre <
Hornaing <
Rieulay <
Wandignies-Hamage <
Warlaing <



Des produits locaux dans les cantines

Accompagnés par le Parc, des producteurs du territoire se sont rassemblés en "groupement conjoint d'opérateurs économiques" pour répondre ensemble à l'appel d'offres de la commune de Hornaing sur l'approvisionnement de sa restauration scolaire.



Hornaing est une des rares communes à fonctionner encore en régie directe. Elle est donc équipée d'une cuisine centrale où elle prépare 650 repas par jour pour les enfants de son école et aussi pour les communes de **Bruille-lez-Marchiennes, Wandignies-Hamage, Helesmes, Erre, Warlaing, Tilloy-lez-Marchiennes, et Rieulay**. Plusieurs repas à base de produits locaux ont été organisés permettant de sensibiliser enfants et familles à l'approvisionnement local.





> Saint-Amand-les-Eaux

Des produits locaux à GSK

Durant quelques mois en 2010, les salariés de GlaxoSmithKline (GSK) à Saint-Amand-les-Eaux ont pu passer des commandes groupées auprès de producteurs locaux et être livrés, à leur demande, sur leur lieu de travail.

Un bilan de ce premier test est en cours afin de l'adapter à d'autres grandes entreprises de Scarpe-Escout.



Un état des lieux partagé de la vie culturelle

Pour mieux connaître et comprendre les enjeux culturels du territoire transfrontalier, le Syndicat mixte du Parc a dressé un diagnostic des acteurs et actions menées sur le territoire.

Après une phase d'inventaire, une soixantaine de personnes "ressources" a participé à cet état des lieux grâce à des rencontres ou des entretiens. Un groupe de travail de douze élus du Parc naturel transfrontalier du Hainaut s'est constitué dès le mois de septembre pour piloter la construction de la démarche et proposer un projet de cahier des charges dès le premier trimestre 2011.

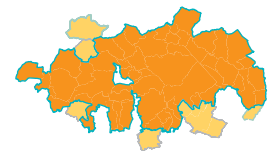
L'étude, transmise aux acteurs culturels, est disponible sur simple demande. Elle met en évidence le manque de lien entre le territoire et ses acteurs culturels, l'importante implication des intercommunalités pour la vie culturelle. Elle confirme également l'existence de réseaux actifs (lecture publique, diffusion) et de pôles référents à l'échelle régionale, voire nationale sur plusieurs champs artistiques (spectacle vivant et arts plastiques). Le 4 octobre 2010, une quarantaine

d'acteurs culturels locaux et institutionnels ont participé activement à la restitution de l'état des lieux et à la préparation des orientations pour la mise en œuvre de l'appel à projets éducatifs et culturels) Cela a permis de :

- partager un même constat : le manque de projets artistiques et culturels qui font le lien avec les patrimoines du territoire et ses habitants ;
- faire émerger les manques et les besoins des acteurs culturels pour développer ce type de projet ;
- révéler les pôles de compétences sur lesquels s'appuyer ;
- affiner le positionnement et la plus-value du Parc.

Ce groupe d'acteurs transfrontalier participera à la construction de toute la démarche et un comité d'experts en charge du suivi et de la sélection des projets en sera extrait.

> Parc naturel régional Scarpe-Escout



ET AUSSI EN 2010

- Accompagnement des projets culturels de **Saint-Amand-les-Eaux** (spectacle autour de l'arbre), de Valenciennes (art contemporain, Rieulay ("Café-pipelette"), de la Communauté de Communes Rurales de la Vallée de la Scarpe (réseau des médiathèques), de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (lecture publique).
- Appui de l'association des Producteurs de Scarpe-Escout qui organise

chaque mois "un marché à la ferme" itinérant chez les 13 producteurs adhérents à l'association.

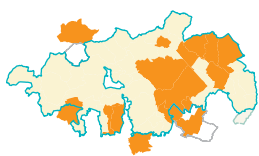
- Appui de l'association "Ferme de la Scarpe" qui regroupe 5 producteurs en Agriculture biologique.
- Accompagnement d'un nouveau producteur engagé dans la production d'endives de terre marquée Parc à **Rosult**.

- Inventaire des mécanismes de "Visitor PayBack" dans le cadre du programme WECAN
- Suivi de la fréquentation des circuits de randonnée (écocompteurs)
- Deux journées d'échanges à destination des hébergeurs accompagnés dans leur démarche de qualité (sur le thème en 2010 de la biodiversité et des nichoirs puis de la plantation).



Assurer

l'accueil, l'éducation et l'information du public



Un appui renouvelé aux projets éducatifs

Aubry-du-Hainaut <
Beuvrages <
Bruille-saint-Amand <
Condé-sur-l'Escaut <
Denain <
Erre <
Fresnes-sur-Escaut <
Hergnies <
Hornaing <
Nomain <
Pecquencourt <
Petite-Forêt <
Raismes <
Saint-Amand-Les-Eaux <
Thun-Saint-Amand <
Valenciennes <
Vieux-Condé <
Vred <

“Là où je vis, là où j’habite, j’agis !” est un programme construit par l’Éducation nationale et le Syndicat mixte du Parc pour inciter les établissements scolaires à monter des projets pédagogiques axés sur l’éducation au territoire. Depuis 2006, près de 5000 élèves des communes du Parc ont participé à une action éco-citoyenne avec près de 200 enseignants mobilisés pour 75 établissements scolaires.

En 2010, 50 classes (soit près de 1000 élèves) de 15 communes ont été accompagnées sur le thème de “alimentation et changement climatique”. Les communes concernées sont : **Aubry-du-Hainaut, Beuvrages, Fresnes-sur-Escaut, Hergnies, Hornaing, Nomain, Pecquencourt, Raismes, Saint-Amand-les-Eaux, Valenciennes et Vieux-Condé.**

Parmi les projets, citons les actions en faveur d’une alimentation durable (recettes de saison et produits locaux, jardins potagers, impact écologique de nos assiettes, création d’un jeu interactif pour tester les connaissances sur l’agriculture biologique), ou en faveur des circuits courts alimentaires (expérimenter la filière de pain bio local, organisation d’un marché de producteurs...).

Parallèlement à cet accompagnement de terrain, la sélection des projets de l’année scolaire 2010-2011 a été réalisée sur le thème “Une autre vie



s’invente ici” : 19 projets (pour une participation de 32 classes, soient 700 élèves) dans 13 communes ont été montés et aboutiront en 2011 (**Aubry-du-Hainaut, Bruille-Saint-Amand, Condé-sur-Escaut, Denain, Erre, Fresnes-sur-Escaut, Hergnies, Pecquencourt, Petite-Forêt, Raismes, Thun-Saint-Amand, Saint-Amand-Les-Eaux et Vred**).





- > Hergnies
- > Raismes
- > Saint-Amand-les-Eaux

12 000 enfants dans les équipements pédagogiques

Une centaine de produits pédagogiques, en lien avec les problématiques de la Charte, est proposée chaque année aux groupes de tous âges accueillis dans les équipements pédagogiques du Parc (Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury à Hergnies, Maison de la forêt à Raismes et Gîte Panda du Luron à Saint-Amand-les-Eaux).



Si l'on ne tient compte "que" de l'accueil éducatif (c'est-à-dire hors fréquentation touristique, groupes sportifs, associations, etc.), les équipements ont proposé des animations pédagogiques, en 2010, à près de 12.000 enfants, les deux tiers dans le cadre scolaire, et le tiers restant en centres de vacances et de loisirs. Un peu plus d'un quart (27%) de ces enfants sont originaires des communes (adhérentes, associées, villes-portes) du Parc. La majorité des classes et groupes est issue du reste du département.





Anzin <
Beuvrages <
Somain <
Valenciennes <

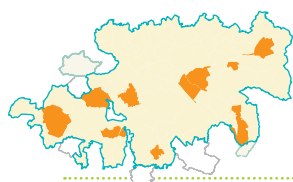


Consommation locale et de saison

Le Parc naturel régional a suivi et co-piloté différents projets avec des partenaires santé (Programme EPODE, Club Léo Lagrange, CAPEP* Anzin, familles à petits budgets...), eux-mêmes relais auprès de familles, afin de sensibiliser les habitants à la consommation locale et de saison à travers des ateliers culinaires, des balades gourmandes à la découverte du territoire et de producteurs, la sensibilisation au maraîchage biologique, etc.



Ainsi, dans le cadre du projet "Un territoire ça se mange", 4 sorties ont été organisées (visites de fermes, ateliers culinaires, visites culturelles sur le territoire...) avec le Club Léo Lagrange de **Somain**. A **Beuvrages**, ce sont 9 journées de sensibilisation qui ont été co-organisées dans le cadre de l'opération "De l'assiette à la basket", portée par la mission EPODE* de la commune, en partenariat avec le CAPEP d'**Anzin**, la Caisse primaire d'assurance maladie et le Service Prévention Santé de **Valenciennes**. Visite et découverte de l'activité maraîchère biologique, ateliers culinaires et randonnées ont permis de sensibiliser un public adulte. Résultat : ce projet de sensibilisation a débouché sur la volonté des habitants de créer un point de dépôt de légumes biologiques dans leur commune et de créer un jardin potager au naturel.



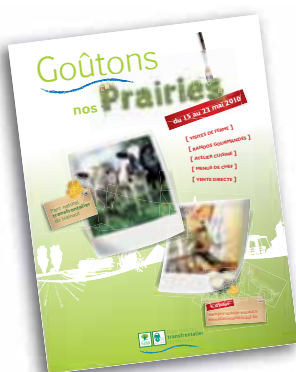
Bellaing <
Beuvry-la-Forêt <
Bon-Secours (B) <
Bruille-Saint-Amand <
Flines-lès-Râches <
Hergnies <
Quarouble <
Quevaucamps (B) <
Rosult <
Wandignies-Hamage <

Goûtons nos prairies

Durant dix jours, producteurs, restaurateurs, associations et acteurs locaux se sont mobilisés en mai pour sensibiliser le grand public à la consommation locale.

Dégustation de viande bovine et de produits laitiers locaux, balades guidées, menus de restaurants à base de produits fermiers, visites de ferme et de prairie, barbecue géant... C'est dans la bonne humeur et en toute convivialité que les participants ont découvert des agriculteurs dynamiques et attentifs aux impacts de l'activité agricole sur l'environnement. Ils ont également pu faire le lien entre les productions locales et le maintien des paysages. Au programme, visite d'une ferme à **Quarouble**, visite d'une prairie à **Wandignies-Hamage**, atelier cuisine à **Hergnies**, menus spéciaux dans les restaurants de

Bellaing, Beuvry-la-Forêt, Rosult, Lesdain et Bon-Secours, randonnées gourmandes à **Flines-lès-Râches, Hergnies, Bruille-Saint-Amand** et Quevaucamps.



* CAPEP : Comité d'Actions pour l'Education Permanente
EPODE : Ensemble Prévenons l'Obésité Des Enfants

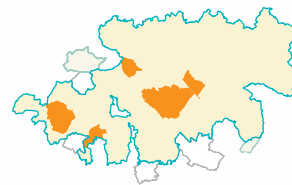
Les “Plaines”, des sorties familiales sur le territoire transfrontalier

Décliné en trois saisons : Printemps – Eté – Automne, ce programme d'une vingtaine de sorties destiné à un public familial vise à emmener les habitants et visiteurs à la découverte du territoire. En compagnie d'un guide nature, d'un artiste, d'un musicien, etc., le public est associé à la découverte muni d'un appareil photo ou d'un cahier de croquis ou d'aquarelles.

Une attention particulière est portée au public en situation de handicap pour lequel des sorties sont organisées spécifiquement (sourds et malentendants ; aveugles et malvoyants). Pour les personnes en situation de handicap moteur, deux joëlettes sont mises à disposition. En 2010, le Parc naturel régional a assuré 6 sorties réunissant 15 à 25 personnes à chaque rendez-vous (**Flines-lez-Râches, Bruille-Saint-Amand, Rieulay, Rumegies, Saint-Amand-les-Eaux**).



> Parc naturel
transfrontalier du Hainaut





ET AUSSI EN 2010

- Construction d'une animation transfrontalière et expérimentation d'échanges entre classes voisines du Parc en faveur de la biodiversité : "Ecosystème sans frontière", animation proposée notamment dans le cadre de l'opération régionale "Objectif Nature" portée par Espaces Naturels Régionaux.
- Organisation des mercredis pédagogiques à destination des enseignants en lien avec l'Éducation nationale.
- Spectacle du chanteur Goun "Sans casser des œufs" offert aux classes de **Hergnies** avec la participation du Conseil général du Nord.
- Organisation de formations pour le réseau des partenaires de l'animation nature sur la biodiversité et la gestion différenciée pour encourager le développement d'ateliers ou d'animations nouvelles sur ce thème.
- 7 journées de formation à la création et la restauration d'un verger suivies par plus de 100 habitants dans l'année (**Orchies, Lecelles, Saint-Amand-les-Eaux...**).
- Programme d'actions "saules têtards"
- Suivi local de l'opération régionale "Plantons le décor" : 60 commandes groupées soient 3000 arbres et 200 fruitiers (l'équivalent de 2 ha de vergers et 3 kms de haies plantés). 3 réunions d'informations sur Plantons le Décor à **Coutiches, Vred et Nomain**.
- Sensibilisation du grand public à la production locale d'endives de terre par l'opération "Week-ends gourmands".
- Conception et réalisation du "Carnet des producteurs, Consommons local dans le Parc naturel transfrontalier du Hainaut".
- Conception et réalisation du Calendrier des Sorties-découvertes dans le Parc naturel transfrontalier du Hainaut.
- Présence aux manifestations locales (accompagnement, prêt de stands, d'expositions, lots, etc.) notamment : les Médiévales de **Bellaing**, les Cucurbitades de **Marchiennes**, la Course des terrils à **Raismes**, le Tour de France à **Rumegies** et **Wallers**.
- Organisation de la 20^e et dernière édition des Transfrontalières à vélo (15 sorties cyclotouristiques à la découverte du territoire transfrontalier de mars à septembre en partenariat avec 14 clubs cyclo français et belges)
- Participation aux salons touristiques : Salon des Vacances à Bruxelles, Tourissima à Lille, Salon de la Randonnée à Paris).

Une fête biennale à l'échelle transfrontalière



> Parc naturel transfrontalier du Hainaut

Depuis 2006, la fête du Parc est transfrontalière et biennale. En 2010, la Fête du Parc naturel transfrontalier du Hainaut, événement créé et animé par des partenaires français et belges, a été organisée sur le thème de la biodiversité au quotidien.



Enfants et adultes, ont pu profiter de conseils techniques, animations, ateliers, et même spectacles, sur 4 thèmes. Ainsi, dans le village "la mare", la biodiversité a été approchée par des ateliers nature, des circuits pédestres à la découverte des mares forestières, des expositions, etc. Dans le village "le jardin naturel", le public a pu troquer des graines et des plantes, fabriquer des abris pour les insectes ou encore apprendre à jardiner sans pesticides, etc. Dans le village "par-dessus la clôture", les participants ont joué avec la diversité des paysages (circuit à la découverte de la flore des vieux murs, clôtures et plantations, lecture

de paysage...). Enfin, le village "consommation locale" a rassemblé un marché de producteurs, une exposition-vente d'artisanat d'art, un atelier autour du goût, etc. Un effort particulier a été mené pour rendre les activités et les animations accessibles aux personnes en situation de handicap avec, par exemple, la mise à disposition de joëlettes (fauteuils roulants adaptés à la randonnée). Toute la journée a été placée sous le signe de l'éco-manifestation : restauration locale et de saison, intégration de critères environnementaux dans les achats, tri des déchets, toilettes sèches ou encore incitation au covoiturage...



- Entretien des circuits de randonnée balisés sur le territoire et inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.
- Réhabilitation de passerelles et plantation d'un alignement de tilleuls sur le sentier d'interprétation Entre terres et eaux à **Hergnies**.
- Organisation d'une journée de visite et de sensibilisation à la demande croissante des industriels en lait issu de l'agriculture biologique produit localement en juin 2010 à **Thivencelle**.
- Réalisation d'un document sur les espèces invasives à l'intention des exploitants agricoles
- 5 café-débats à l'intention des élus ont été organisés en 2010 dans 5 brasseries (**Bellaing, Marchiennes, Erre, Bruille-Saint-Amand et Flines-Lès-Râches**) sur des préoccupations communales et enjeux de société
- (achats éco-responsables, nouveaux outils numériques, handicap, habitat durable et écogardes). Ces rendez-vous, ouverts à l'ensemble des élus des communes, ont permis aux délégués communaux d'échanger entre eux leurs expériences et de sensibiliser plus de 30 conseillers municipaux non délégués au Parc.
- Échanges et débats autour de la notion du lien social et des solidarités de proximité (30 participants) avec l'appui de la Fédération des Parcs naturels régionaux et de Mairie-Conseils pour mieux prendre en compte ces notions dans la mise en œuvre de la Charte 2010-2022.
- Présentation du programme de préservation et de valorisation du patrimoine bâti dans le cadre du programme universitaire en master patrimoine de l'Université d'Artois.
- Édition d'un nouveau carnet : "le Sentier d'interprétation des Chapelles de **Coutiches**",
- Édition de la carte du massif forestier de **Flines-lez-Mortagne**.
- 40 communes patrouillées par mois par les écogardes.
- 105 dépôts sauvages signalés, 41 résorbés.
- 17 interventions pour pollution de cours d'eau.
- Interventions des écogardes pour brûlage de déchets à l'air libre par les particuliers (10) et par une entreprise.
- Plantations dans la cour d'école d'**Erre**.
- Animation en classe au collège de **Pecquencourt** sur les plantations d'espèces locales.



Protéger le patrimoine notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages

L'entretien des espaces verts vu autrement

Wallers <



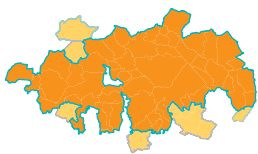
Ne plus utiliser de produits phytosanitaires, tondre ou faucher seulement quand nécessaire, préserver des espaces de biodiversité... La commune de Wallers a fait appel au Syndicat mixte du Parc pour mettre en œuvre une nouvelle gestion de ses espaces verts.



La "gestion différenciée" est en effet un savoir-faire étudié et mis en pratique par l'équipe technique. Cet accompagnement a débouché sur des conseils de bonnes pratiques (désherbage manuel, désherbage thermique au gaz, compostage, paillage, sur au moins 50 % des zones à risque élevé identifiées par le plan de désherbage) et sur l'acquisition d'une balayeuse, d'un désherbeur thermique et d'une débroussailleuse (montage du dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau/Conseil régional dans le cadre de la "Charte d'entretien des espaces publics"). Par ailleurs, le Parc a organisé avec la commune une réunion d'information des habitants pour présenter la démarche et répondre aux préoccupations des citoyens.



Parc naturel régional <
Scarpe-escaut

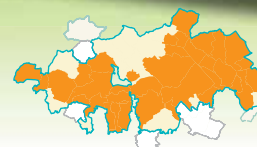


Accompagner les éleveurs de Trait du Nord

Créé à titre expérimental pour valoriser cette race équine, le Pôle cheval Trait du Nord est basé à Saint-Amand-les-Eaux. L'objectif du Pôle est de faire la promotion du cheval de trait et des usages de ce cheval.

Il doit être amené à se développer afin de soutenir cette race en voie de disparition. En partenariat avec le Syndicat d'Élevage, le lieu permet le regroupement de poulinières afin de soutenir la naissance de poulains et d'accueillir les éleveurs et usagers pour mener des formations et notamment la traditionnelle conduite au cordeau. C'est un projet structurant du Haras régional pour la sauvegarde du Cheval de Trait du Nord dans notre région.





Animer le réseau Natura 2000

Le 29 novembre 2010, le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut a été désigné opérateur du Document d'Objectif (DOCOB) de la ZPS Vallée de la Scarpe et de l'Escaut. Comme pour les autres sites Natura 2000 sur son territoire, il travaillera à son élaboration en partenariat avec les représentants des acteurs locaux.

La Zone de Protection Spéciale (ZPS) Vallée de la Scarpe concerne un peu plus de 13000 ha et 35 communes. On y trouve 17 espèces d'oiseaux nicheuses d'intérêt européen, caractéristiques des milieux humides ou de milieux forestiers comme le Blongios nain, la Bondrée apivore, le Busard des roseaux, le Butor étoilé ou encore le Hibou des marais.

L'animation des autres sites Natura 2000 se poursuit avec notamment l'organisation, en 2010, d'une réunion d'information à destination

des forestiers. Les contacts établis ont abouti à la mise en place d'un contrat forestier chez un propriétaire privé à **Raimbecourt**. Ce contrat vise à une diversification du boisement (aulnes glutineux, chênes pédonculés...) en lieu et place d'une peupleraie.

Sur **Bousignies**, le partenariat avec la Fédération régionale de chasse, la mairie de Bousignies et la société de chasse de Bousignies a permis le montage d'un contrat Natura 2000 assurant la gestion écologique d'un hectare de marais pour les cinq prochaines années.

- > Aubry-du-Hainaut
- > Beuvry-la-Forêt
- > Bousignies
- > Bouvignies
- > Bruay-sur-Escaut
- > Bruille-Saint-Amand
- > Château-l'Abbaye
- > Condé-sur-l'Escaut
- > Crespin
- > Erre
- > Escautpont
- > Fenain
- > Flines-lez-Mortagne
- > Flines-lès-Râches
- > Fresnes-sur-Escaut
- > Hasnon
- > Hergnies
- > Hornaing
- > Marchiennes
- > Nivelle
- > Odomez
- > Pecquencourt
- > Quarouble
- > Râches
- > Raimbecourt
- > Raismes
- > Rieulay
- > Saint-Amand-les-Eaux
- > Thivencelle
- > Thun-Saint-Amand
- > Vicq
- > Vieux-Condé
- > Vred
- > Wallers
- > Wandignies-Hamage
- > Warlaing





Une trame écologique à l'échelle transfrontalière

Parc naturel <
transfrontalier du Hainaut



Dans le cadre de la trame écologique transfrontalière, plusieurs opérations, souvent expérimentales, ont pu être menées : étude de pré-faisabilité de l'amélioration d'un corridor boisé, étude d'amélioration de l'étang du Remprez et de sa périphérie à Wallers, étude d'amélioration de l'étang de Vred et de sa périphérie, inventaire des obstacles routiers à la migration des amphibiens sur certains secteurs.

D'autres actions ont porté sur les suivis et inventaires naturalistes, sur l'enrichissement des coeurs de biodiversité (travaux de gestion sur les principaux sites concernés, la tourbière de Vred, le site d'Amaury, le marais de Sonneville, le Pré des Nonnettes, le Val de Vergne, le site du Luron et le Vivier de Rodignies). Entrent également dans ce bilan, les actions de préservation du patrimoine arboré (le suivi local de l'opération "Plantons le décor", le programme d'actions vieux vergers de hautes-tiges, le programme d'actions saules têtards, le conseil pour la mise en œuvre de projets de boisements (notamment auprès de l'association Pocheco à **Marchiennes**) ou la diversification de boisements existants (**Maulde**, propriétaires privés, la réalisation de diagnostic patrimoine arboré à l'échelle communale,...).



Bruille-Saint-Amand <
Fresnes-sur-Escaut <
Hergnies <
Vieux-Condé <

Des savoir-faire traditionnels



Le Parc initie dans les communes des chantiers de restauration de leur patrimoine bâti. Un chantier formation a été réalisé pendant 8 jours, en septembre-octobre 2010, sur un puits dans la commune de Hergnies.

Sous maîtrise d'ouvrage du Parc et encadré par l'INSTEP-formation, ce chantier a permis à des agents communaux de **Bruille-Saint-Amand**, **Fresnes-sur-Escaut**, **Hergnies** et **Vieux-Condé** de se former à la maçonnerie de briques à la chaux, savoir-faire traditionnel en Scarpe-Escaut.



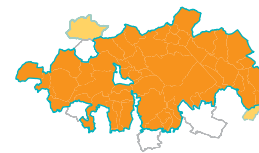
L'affichage publicitaire

La mise en conformité de l'affichage publicitaire avec la réglementation nationale spécifique aux Parcs naturels régionaux reste une démarche complexe pour une commune. Aussi, suite aux premiers travaux menés en 2007 et 2008 (diagnostic de l'affichage publicitaire), une mission d'assistance juridique et d'accompagnement des communes en matière d'application de la réglementation a été lancée à l'été 2010.

L'objectif de cette mission est de sensibiliser les communes aux effets de la pollution visuelle par les panneaux publicitaires et d'amorcer la mise en œuvre d'actions de dépose des panneaux illégaux en aidant les élus à appliquer la réglementation. L'implication des élus dans ce domaine est très importante. Deux journées d'information et de

formation ont eu lieu en novembre et décembre 2010, en présence des services de l'État, à leur intention et à celle de leurs agents. 27 personnes représentant 12 communes, une intercommunalité et les services de l'État y ont participé à travers une session théorique et une session pratique de terrain.

> Parc naturel régional Scarpe-Escaut



L'évolution des paysages en photos

L'observatoire des paysages est un outil d'approche et de suivi de l'évolution des paysages grâce à la photographie, en comparant des photos prises aux mêmes lieux et à intervalles de temps différents.

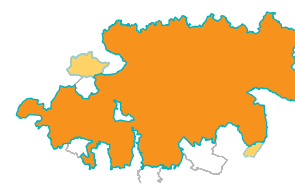
Le site internet de l'Observatoire a été mis en ligne en novembre 2010. On y retrouve les clichés d'Édith Roux, photographe, réalisés en 2009 lors de deux campagnes de prises de vue et renouvelées en 2010. Les habitants peuvent participer à l'Observatoire en enrichissant l'outil depuis septembre 2010. Une rubrique "Regards d'habitants" intégrée au site, leur permet de mettre en ligne documents et commentaires. Deux modules sont ainsi proposés : un module "Parrainez un paysage" où l'internaute devient photographe amateur en charge du suivi du paysage de son choix, et un module "Enrichissez le fonds documentaire" où chacun devient dépositaire d'archives iconographiques du territoire.

Diverses actions de mobilisation ont été également menées en 2010, car la participation des habitants est un point essentiel de ce projet sur les paysages.

- Animation autour du paysage et de la photographie à destination du grand public. Une animation en deux temps a été réalisée, avec la tenue d'une journée de formation et de découverte de la photographie de paysage encadrée par le photographe professionnel Pierre-Yves Brest en juin et une seconde journée en octobre permettant de finaliser le travail photographique des participants.
- Exposition grand public itinérante "Notre paysage, c'est celui qu'on se construit".

Réalisée à partir des résultats du concours photo et de l'étude ethnosociologique de 2009, ayant permis de récolter les visions d'habitants sur leur paysage et des travaux photographiques d'intérêt, cette exposition de 20 panneaux fait la part belle aux témoignages et aux photographies. Elle a été inaugurée en novembre 2010, au cours d'une soirée réunissant participants, habitants, élus et partenaires du programme, et en même temps que le lancement du site Internet. Elle tourne dans les lieux culturels, les commerces et les administrations des communes du Parc.

> Parc naturel transfrontalier du Hainaut



 **bservatoire**
Photographique Transfrontalier
des **Paysages**

www.observatoire-paysages.pnth.eu





Wallers <

Une frayère à brochet



Dans le cadre de l'opération "Protection et Réhabilitation des Zones Humides", le Syndicat mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut a travaillé en partenariat avec la commune de Wallers et la Fédération départementale de Pêche à la création d'une frayère à brochet sur un terrain communal.



Le secteur concerné est de par sa situation une annexe alluviale du courant des Fontaines d'Hertain. Les différentes interventions hydrauliques notamment le recalibrage et le dépôt du merlon de curage en haut de berge ont eu pour conséquence de réduire voire supprimer le lien hydraulique entre ces deux unités. Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions du Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG59) de la charte du Parc et de la compatibilité avec les objectifs du SDAGE* Artois-Picardie et du SAGE* Scarpe aval, les relevés de terrain ont permis de montrer l'intérêt de cette zone par sa configuration actuelle particulièrement intéressante pour la reproduction du brochet.



Les berges ont été reprofilées afin de maintenir une pente douce régulière.

Les travaux d'aménagement ont été réalisés en période favorable, c'est-à-dire à l'automne. L'opération de restauration a consisté à améliorer la connexion entre le courant des Fontaines d'Hertain et la frayère. Deux fossés ont été travaillés de manière à :

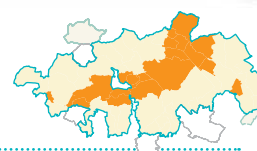
- permettre l'accès des géniteurs,
- permettre l'entretien du courant des Fontaines d'Hertain,
- intégrer un dispositif de régulation des niveaux d'eau.

De plus, afin de maintenir l'inondabilité pendant la période de reproduction, un ouvrage de régulation a été aménagé au niveau de l'exutoire aval. Cet ouvrage a été intégré dans le fossé de connexion côté frayère. Le dispositif de vidange a été disposé de façon à permettre d'exploiter au mieux la surface favorable de reproduction, tout en assurant un niveau d'eau minimum hors période d'utilisation afin de maintenir la diversité écologique présente sur le site sans en modifier la nature.

* SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux



Diagnostic raisonné et étude architecturale du patrimoine bâti



Déclinée à 2 niveaux (le bâti comme composante du paysage et de la forme urbaine, le bâti comme élément architectural), cette étude est en cours sur le territoire du Cœur de nature, soit 20 communes du Parc.

En 2010, la phase d'analyse de terrain s'est poursuivie afin de déterminer les grandes caractéristiques bâties du territoire et orienter plus précisément le travail dans la suite de la démarche. Toutes les communes ont été étudiées sur le terrain pour le niveau 1. Les données de terrain ont été saisies dans une base de données cartographique par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) du Nord et le

Parc. Pour le niveau 2, l'étude de terrain a porté sur 5 communes par la Mission de l'Inventaire (Région Nord-Pas de Calais) et par le Parc, portant à 9 le nombre de communes étudiées au total.

L'exploitation de ces données a été entamée sous forme de synthèse actuellement en cours.

Ces éléments servent aussi à informer les communes, lors de l'élaboration de leurs documents d'urbanisme, des richesses qu'elles possèdent et des protections éventuelles à envisager.

- > Anhiers
- > Bousignies
- > Brillion
- > Bruille-Saint-Amand
- > Château-l'Abbaye
- > Flines-lez-Mortagne
- > Hasnon
- > Hergnies
- > Marchiennes
- > Millonfosse
- > Mortagne-du-Nord
- > Nivelle
- > Odomez
- > Saint-Amand-les-Eaux
- > Thun-Saint-Amand
- > Vicq
- > Vred
- > Wandignies-Hamage
- > Warlaing



**ET AUSSI
EN 2010**

Accompagnement des suivis faunistiques et floristiques dans le cadre de la convention entre la commune de **Bousignies**, la société de chasse de la commune, la fédération des chasseurs Nord-Pas de Calais et le Syndicat mixte du Parc. La convention portant sur des sites Natura 2000 a permis en 2010 de réaliser des travaux d'entretien des mégaphorbiaies (herbes hautes en milieux humides) et le creusement de secteurs pour favoriser le développement du triton crêté, financés à 100% par l'État et l'Europe.

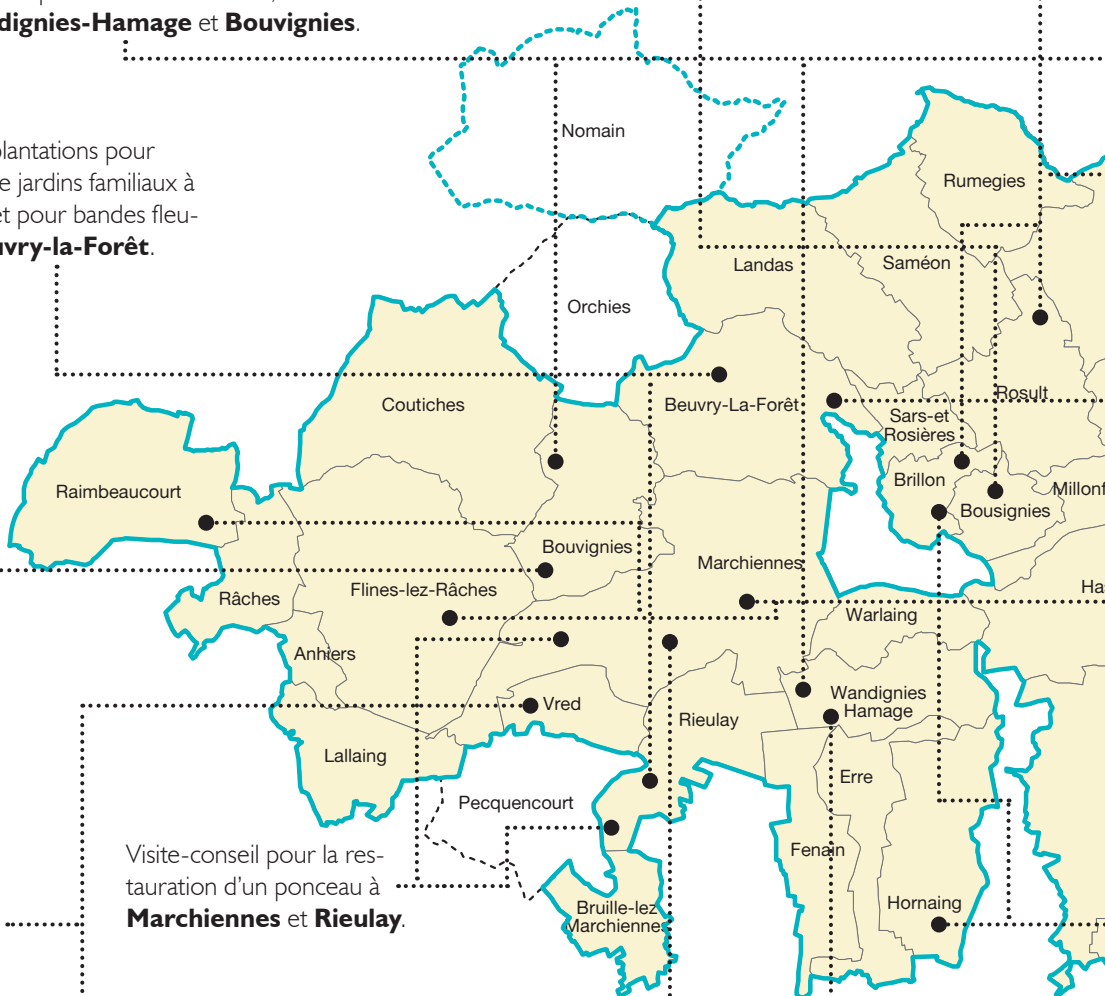
Accompagnement de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut dans le cadre du dossier de réhabilitation du Fort de **Maulde**.

Visite-conseil pour la restauration de fermes anciennes appartenant à des particuliers à **Lecelles, Wandignies-Hamage** et **Bouvignies**.

Entretien des arbres remarquables à **Rosult, Brillon** et **Château-l'Abbaye**.

Conseils plantations pour création de jardins familiaux à **Rieulay** et pour bandes fleuries à **Beuvry-la-Forêt**.

Accompagnement de la commune de **Bouvignies** dans le projet de rénovation, de développement et de valorisation du musée d'histoire locale de la colombophilie.



Visite-conseil pour la restauration d'un ponceau à **Marchiennes** et **Rieulay**.

Étude phytosociologique de la tourbière de **Vred**.

Sur le Pré des Nonnettes à **Marchiennes**, travaux de fauche, de taille de saules têtards, entretien de haie, fauche avec exportation de roselière.

Sur la tourbière de **Vred** : travaux de débroussaillage (3000 m²) et de fauche exportatrice en roselière (2 ha contrat Natura 2000), taille de saules têtards, de création et de restauration de mares.

Contractualisation pour la création d'une mare chez un particulier à **Marchiennes** dans une zone Natura 2000.

Sur le marais de Sonnevile à **Wandignies-Hamage**, taille de saules têtards, fauche tardive d'une jonçnaie, mise en place d'un exclos pour orchidées.

Visite-conseil et recherche de financement pour la réhabilitation d'une ancienne brasserie à **Marchiennes**.

Sur le Vivier de Rodignies à **Flines-lès-Mortagne**, réouverture d'anciennes prairies de fauche par coupe de bois, fauche tardive avec exportation des prairies restaurées, entretien et mise en têtards de frênes et d'aulnes glutineux, ouverture d'une mare et d'un fossé par coupe de ligneux.

Visite-conseil et note de préconisations pour la restauration du mur du cimetière à **Flines-lès-Mortagne**.

Plantation de deux tilleuls pour remplacer les tilleuls remarquables de la chapelle Balligand à **Flines-lès-Mortagne**.

Conseil en gestion du patrimoine arboré à **Aubry-du-Hainaut, Château-l'Abbaye, Flines-les-Râches, Marchiennes, Raimbeaucourt, Vieux-Condé**.

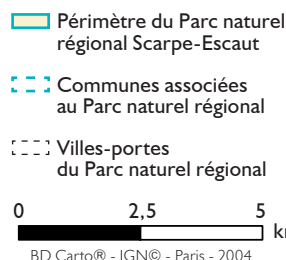
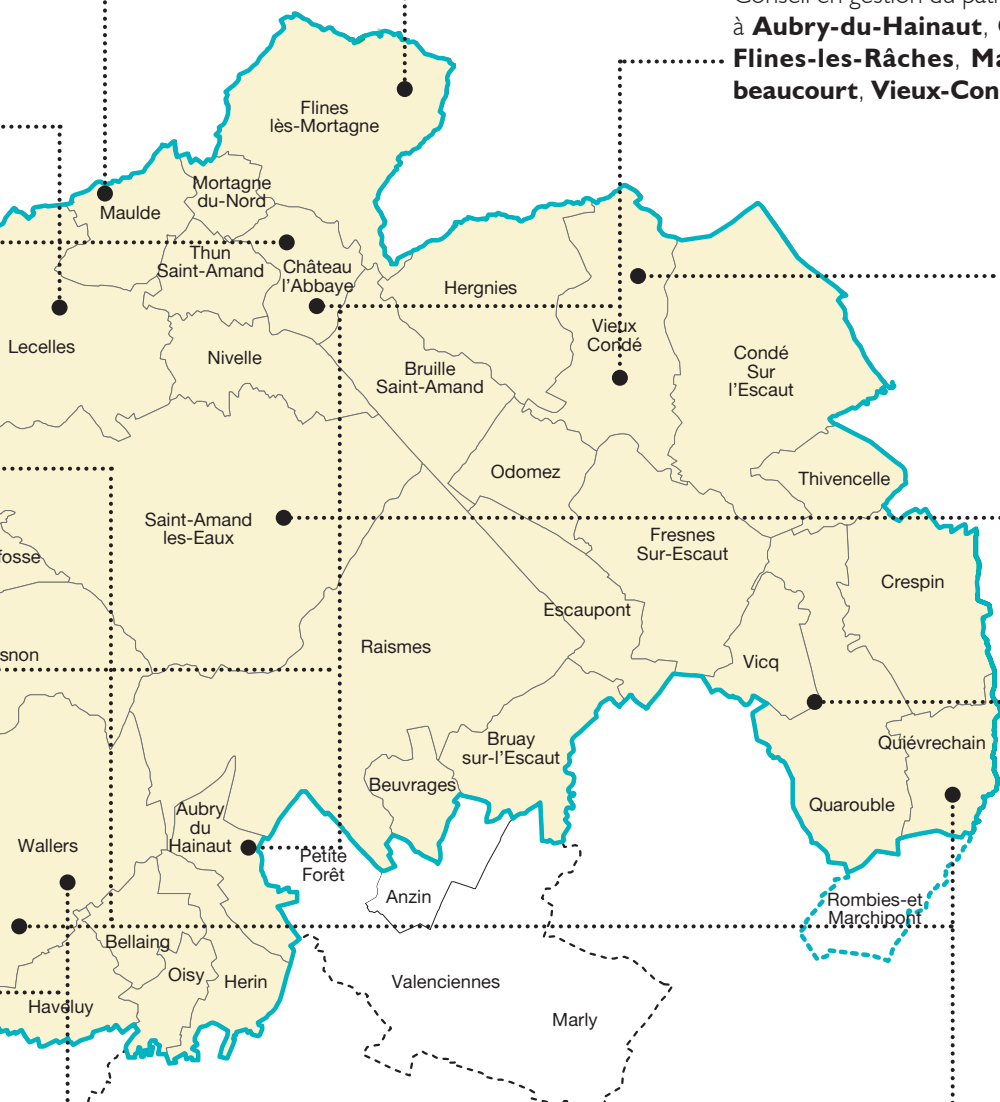
Sur le site de l'étang d'Amaury à **Hergnies-Vieux-Condé**, travaux de fauche exportatrice, éclaircie de boisement de robiniers (diversification de boisement); réouverture de roselière par recépage ;

Diagnostic et définition des plans de vocation du Vivier de Sin-Le-Noble, d'une friche humide de **Saint-Amand-les-Eaux** et de l'étang communal de **Vred** dans le cadre du SAGE Scarpe aval.

Sur le site des Vaucelles à **Vicq et Quarouble**, réparation des clôtures, taille de saules têtards, fauche tardive de prairies (production de foin).

Diagnostic du patrimoine arboré et accompagnement des services techniques à **Brillon, Honnaing, Wallers**.

Accompagnement des pratiques de gestion différenciée des communes de **Rieulay, Wallers, Beuvry-la-Forêt et Quiévrechain**.





Parc naturel régional <
Scarpe-Escaut
SAGE Scarpe aval <



Le Parc, copilote d'un diagnostic territorial multi pressions

Depuis 2000, le Syndicat mixte du Parc naturel régional est désigné animateur du Schéma d'aménagement et de gestion (SAGE) de la Scarpe aval, assurant le secrétariat technique et administratif du projet. C'est dans ce cadre, qu'il a copiloté, en 2010, un diagnostic territorial multi pressions.

La Commission locale de l'Eau a mené une réflexion sur l'élaboration d'un contrat de ressource en eau potable dans le but de mutualiser les coûts induits par la préservation de la ressource. En effet, 25 millions de m³ sont prélevés sur le territoire de la Scarpe aval dont 85 % sont utilisés pour l'approvisionnement en eau potable de la population de notre territoire et des territoires voisins ; 3 millions de m³ sont exportés vers le Valenciennois et 9 millions de m³ sont exportés vers la métropole lilloise.



L'Agence de l'eau Artois-Picardie ayant lancé la première phase des Opérations de Reconquête de la Qualité de l'Eau, la Commission locale de l'Eau a souhaité s'inscrire dans cette démarche et réaliser un diagnostic territorial multi pressions sur 48 communes du territoire du SAGE situées en rive droite de la Scarpe. Ce diagnostic, préalable nécessaire à l'élaboration du contrat de ressource en eau potable, se décompose en 3 phases : l'état des lieux des milieux naturels, le recensement des sources de pollution et enfin, l'élaboration d'un plan d'actions hiérarchisé en fonction des enjeux.

Au cours de l'année 2010 :

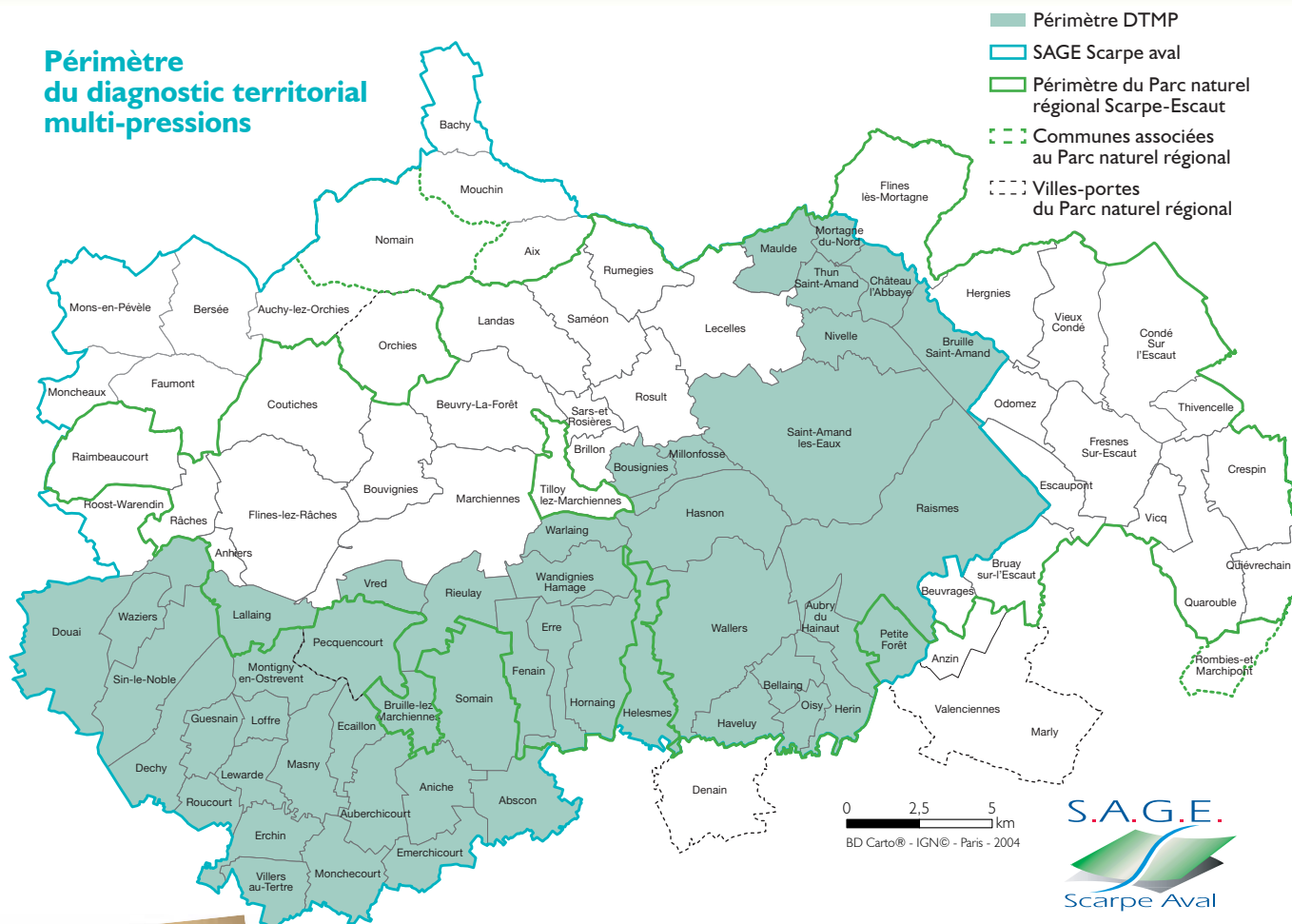
- deux réunions publiques avec le monde agricole ont été organisées au cours du semestre afin de présenter le principe du diagnostic territorial multi pressions et notamment l'étude pédologique.
- 610 sondages pédologiques ont été réalisés, décrits et analysés afin d'élaborer une carte pédologique du territoire au 1/25 000^e.
- la prospection des cours d'eau (avec principalement l'Ecaillon, les affluents de la Traitoire entre **Pecquencourt** et **Hasnon** et les fontaines d'**Haveluy**), a été finalisée (soit environ 170 km). Elle a permis d'identifier 550 points de rejets et 401 altérations qui ont été intégrés dans une base de données et ont fait l'objet d'une photographie.

Les données géologiques et pédologiques ont permis de définir 10 000 ha de zones à enjeux (soit 27 % du territoire) pour la ressource en eau souterraine sur lesquelles les actions devront être menées en priorité.

Les résultats de la partie "Etat des lieux des milieux naturels" ont été présentés lors d'une réunion publique à laquelle étaient conviés les habitants et élus des 48 communes du territoire d'étude ainsi que l'ensemble des partenaires y compris l'équipe d'animation du contrat de rivière Escaut Lys.



Périmètre du diagnostic territorial multi-pressions



ET AUSSI EN 2010

- Suivi piézométrique mensuel de la nappe des alluvions de la plaine de la Scarpe.
- Suivi quotidien du réseau hydrographique de la Scarpe à travers un équipement de télémétrie (PCWin / SOFREL) installé en partenariat avec le SMAHVSBE*.
- Réalisation de diagnostics hydrauliques, écologiques de sites (sites prioritaires, cours d'eau, forêt domaniale) et d'études thématiques sur la Scarpe et l'Escaut.
- Étude historique de deux cours du Parc naturel transfrontalier du Hainaut, la Grande Ruisselle en Belgique et la Traitoire en France.
- Inventaire Grenouille des champs.
- Suivi des hirondelles et des chouettes effraies.
- 10 journées de prospection pour inventaire des gîtes d'hibernation des chiroptères (chauves-souris).
- Cartographie du réseau écologique transfrontalier intégrant les coeurs de biodiversité et leurs zones de liaison.
- Mise à jour de la cartographie transfrontalière des plantes et animaux.
- 25 espèces d'oiseaux "contactées" (observées et relevées) lors des patrouilles des écogardes.
- 8 espèces de flore "contactées" ayant au minimum un statut de protection régionale.
- Élaboration et diffusion du premier tableau de bord de suivi du SAGE.
- Accompagnement des services de la voirie départementale pour des opérations de gestion différenciée.
- Organisation de chantiers d'entretien des circuits de randonnée.
- Aménagement de tronçons (plantation d'alignement, platelage) de sentiers balisés de randonnée.
- 10 restaurations de vergers chez des habitants.

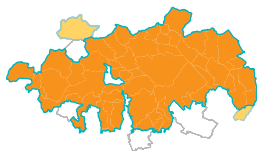
* SMAHVSBE = Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées de la Scarpe et du Bas Escaut



Contribuer à l'aménagement du territoire

Parc naturel régional <
Scarpe-escaut

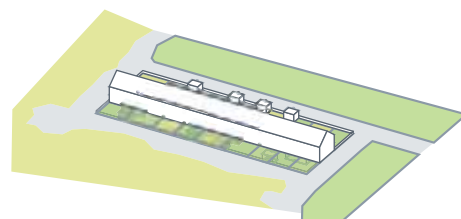
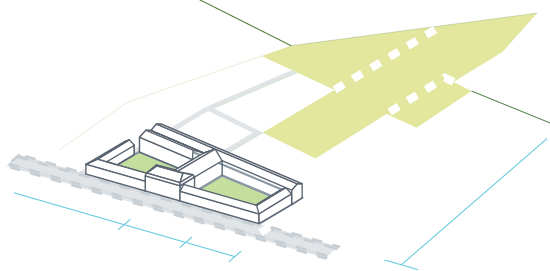
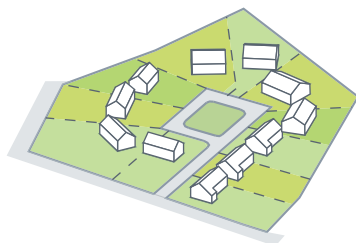
Vers un urbanisme durable



Créé en 2009 pour aider les équipes municipales à prendre conscience des enjeux locaux de l'urbanisme actuel et connaître les perspectives d'un urbanisme plus durable, le programme des Journées de l'Urba s'est poursuivi en 2010.

4 temps forts ont réuni en moyenne 35 participants (élus des communes et techniciens) à chaque édition :

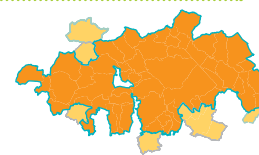
"Ancien ou contemporain, où est le problème ?" en partenariat avec le CAUE, pour répondre à des interpellations des communes sur les articulations entre bâti ancien et architecture contemporaine et environnementale. "Aménagement et agriculture : des enjeux croisés", visant à démontrer les multiples intérêts de l'agriculture. "Démocratie participative : effet de mode ou vraie plus-value ?" pour donner quelques clés de compréhension sur ce qu'on appelle la concertation, et les pièges à éviter. "Réflexions, réalisations et outils pour concevoir un habitat adapté aux communes rurales et péri-urbaines d'aujourd'hui" en partenariat avec la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et Rennes Métropole.



Un forum pour échanger entre agriculteurs et élus

> Parc naturel régional Scarpe-Escaut

En septembre 2010, le Parc naturel régional et la Chambre d'agriculture ont organisé à Sars-et-Rosières une journée d'échanges sur le thème "Agriculture en Scarpe-Escaut, quel chemin ?".



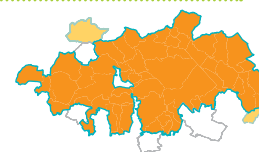
59 agriculteurs, 27 élus des communes, du Département et de la Région, des représentants de l'Etat et des partenaires belges, ainsi que 48 partenaires ont participé aux débats animés par un journaliste professionnel. Sur la base de l'étude "Identification des espaces à enjeux agricoles" réalisée par Blezat Consulting, élus et responsables agricoles ont échangé sur la Trame verte et bleue, le boisement, les zones humides, Natura 2000, etc. et identifié les politiques à poursuivre dans les prochaines années.



Les procédures d'avis

> Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Les procédures d'avis sollicitant le Syndicat mixte du Parc sont de plus en plus nombreuses, les politiques nationales d'aménagement demandant sa consultation pour veiller à leur compatibilité avec la Charte.



Le Syndicat mixte du Parc est donc amené à émettre des avis dans de multiples cas : procédures d'urbanisme, Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), Instances de concertation pour la radiotéléphonie (ICR). C'est ainsi qu'en 2010, le Syndicat mixte du Parc a traité : 26 articles 50 et 1 article 49 (postes électriques et réseau), 22 dossiers ICR, 14 modifications de POS ou PLU, 5 révisions sim-

plifiées de POS ou PLU, 2 arrêts projet de PLU (Vieux-Condé et Râches), 3 dossiers relatifs à l'eau (ICPE, étude d'impact...), 4 dossiers relatifs à l'urbanisme hors documents d'urbanisme (Permis de construire, Permis d'aménager ...) et 8 dossiers transversaux (Schéma départemental de gestion cynégétique, révision d'aménagement forestier, remembrement, carrières, Tramway de Valenciennes...)

ET AUSSI EN 2010

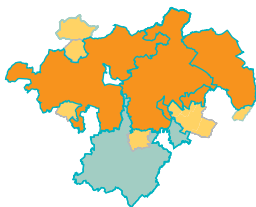
- Accompagnement des communes de **Raismes** et de **Flines-les-Râches** dans le cadre du projet "Vers un urbanisme de qualité", porté par Espaces naturels régionaux et les trois Parcs du Nord-Pas de Calais. L'accompagnement technique, financier et opérationnel (recherche

de l'aménageur, de l'opérateur, de l'architecte, etc.) a permis l'élaboration de projets d'aménagement plus dense pour économiser l'espace, tout en laissant de la place aux paysages. Autre point innovant : l'accent mis sur la mixité sociale permettant de trouver des logements en locatif ou en accession à la propriété.



Au-delà du territoire

Parc naturel régional <
Scarpe-Escaut <
Communauté d'Agglomération <
de la Porte du Hainaut



Un Plan territorial pour lutter contre les changements climatiques

Depuis fin 2008, un Plan climat territorial est élaboré avec une centaine d'acteurs des territoires de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut et du Parc naturel régional Scarpe-Escaut : habitants, associations, acteurs économiques (entreprises, hébergeurs touristiques, agriculteurs), collectivités...

Le travail a permis d'aboutir à la proposition de 35 actions réparties en 5 thématiques : consommation écoresponsable, aménagement, énergie, transport et mobilité, sensibilisation. Conclu pour 4 années, le Plan climat territorial a été validé par les deux structures porteuses le 4 février 2010, et concerne l'ensemble du territoire couvert par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut et le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, soit 82 communes. La charte d'engagement a été signée par 80 représentants des acteurs du territoire : communes, institutions, administrations, représentants de l'enseignement, syndicats, bailleurs sociaux, entreprises et associations du territoire.



En juin, une demi-journée d'information a été réalisée en vue de sensibiliser les élus et décideurs au enjeu du Plan climat. 55 personnes (dont 18 élus) ont pu participer. Une sensibilisation plus personnalisée aux enjeux climatiques et aux actions communales a été mise en place par petit groupe d'élus. Ainsi, fin novembre, 5 maires ont pu définir les actions qu'ils souhaitent mettre en place pour le Plan climat et échanger sur leurs projets : **Bruille-St-Amand, Château-l'Abbaye, Flines-lez-Mortagne, Mortagne-du-Nord, Nivelles**. Une présentation du Plan Climat a aussi eu lieu au conseil municipal de Saint-Amand-les-Eaux.

Le Syndicat mixte du Parc est également partenaire privilégié du Plan climat porté par le SCoT du Grand Douaisis et assure une cohérence d'actions et de coordination des deux plans climat.

Un bilan carbone sur le Valenciennois et le Douaisis

- > Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- > SCoT du Grand Douaisis
- > SCoT du Valenciennois

Parallèlement à la mise en place du Plan climat territorial, il s'est avéré nécessaire de réaliser un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire.

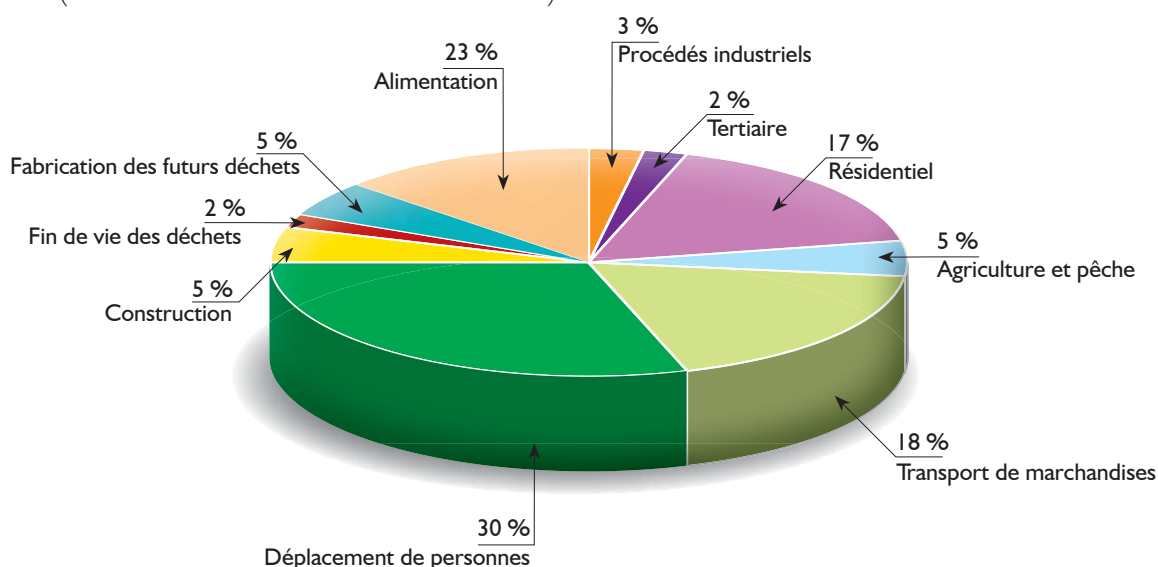


Alors qu'un Bilan Carbone Territoire était déjà initié via le SCoT du Valenciennois, le Syndicat mixte du Parc a lancé un marché à groupement de commande avec le SCoT du Grand Douaisis pour la réalisation du Bilan carbone afin de couvrir l'intégralité du périmètre du Parc. Ces Bilans carbone Territoire, au-delà du diagnostic, impliquent les partenaires dans la collecte des données et participent à les sensibiliser à une vision "Carbone".

Les acteurs sont multiples (fournisseurs d'énergie, bailleurs sociaux, collectivités, syndicats intercommunaux, etc.) et agissent dans divers domaines : transport, énergie, consommation, construction. La synthèse de ces 2 Bilans carbone, attendue pour le 2^e trimestre 2011, permettra de définir les actions prioritaires du Plan Climat Territorial en vue de sensibiliser les acteurs concernés et de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Emission de gaz à effet de serre par secteur

(Extrait du bilan carbone du Valenciennois 2010)



% = part du secteur dans la totalité des émissions de gaz à effet de serre

Le SIG produit une cartographie précise de l'occupation du sol

Équipé d'un Système d'information géographique (SIG), le Syndicat mixte du Parc a coproduit en 2010 une cartographie d'occupation du sol avec les SCoTs de Valenciennes, Douai, Lens-Lièvin-Hénin-Carvin et Béthune.

Parc naturel régional <
Scarpe-Escaut <
SCoT du Valenciennois <
SCoT du Grand Douaisis <
SCoT de Lens-Lièvin-Hénin-Carvin <
SCoT de l'Artois <

L'ensemble du territoire couvert : les SCoTs de Valenciennes, Douai, Lens-Lièvin-Hénin-Carvin et Béthune, le Parc naturel transfrontalier du Hainaut et le SAGE Scarpe aval dispose désormais d'une carte 2009 de l'occupation du sol en 53 postes de nomenclature à l'échelle du 1/10 000^e. Pour parvenir à ce résultat, la méthode appliquée est celle de la photo-interprétation. Les photos aériennes d'une précision de 20 centimètres réalisées en 2009 par la Plateforme publique de l'information géographique (PPIGE) ont été analysées pour déterminer ce qui "occupe" le territoire : les bâtiments agricoles, les prairies, les surfaces en eau, etc. Pour chaque type d'occupation, un objet géographique (polygone) est créé et catégorisé. L'ensemble de ces objets constitue la base de données "occupation du sol". Le classement des objets d'occupation du sol détectés sur la photo aérienne est effectué selon une nomenclature adaptée aux besoins et spé-

cificités du territoire. La nomenclature compte 3 niveaux de détail : un premier niveau avec 3 classes (espaces artificialisés, milieux naturels et espaces agricoles), un second niveau avec 11 classes et 53 classes pour le niveau le plus fin. Un groupe de suivi technique composé d'un ou 2 membres de chaque structure du partenariat a encadré la démarche. Il a eu plusieurs objectifs : la rédaction d'un cahier des charges et l'attribution du marché à des prestataires choisis en commun. Dans la phase de production, un accompagnement collectif des bureaux d'étude a pu être mené, ce groupe de travail constituant l'instance de validation technique des données. Le cahier des charges a fixé l'échelle d'utilisation finale de la donnée à 1/7500^e. Pour répondre à ce besoin, l'Unité Minimale de Collecte (UMC), qui correspond à la taille minimale des objets discriminés sur la photo aérienne, a été établie à 300 m².

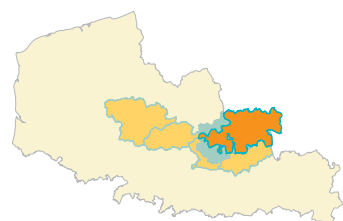
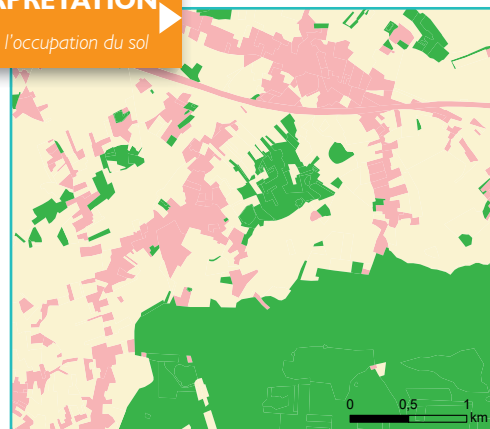
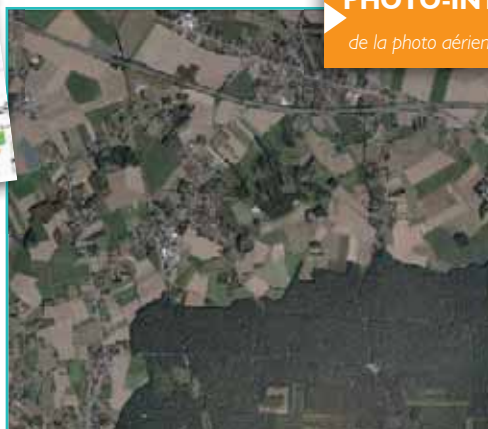


PHOTO-INTERPRÉTATION

de la photo aérienne à l'occupation du sol



Types d'occupation du sol

- Espaces agricoles
- Milieux naturels
- Espaces artificialisés

PPIGE© Orthophotoplan, Aerodata 2009

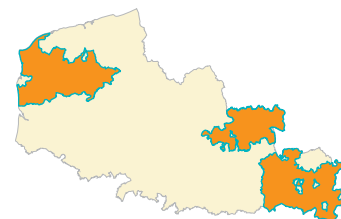
Occupation du sol 2009 ©PNR Scarpe Escaut, SMESCOTA, SCoT du Grand Douaisis, SCoT de LLHC, SIPES-SCoT du Valenciennois



- > Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- > Parc naturel régional de l'Avesnois
- > Parc naturel régional Caps et marais d'Opale

Diagnostic Sports de nature

Les trois Parcs naturels régionaux de la Région Nord-Pas de Calais ont souhaité, avec le soutien de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, s'investir sur un projet de Diagnostic Territorial Approfondi sur les Sports de Nature, avec l'appui d'Espaces naturels régionaux (ENRx), maître d'ouvrage de cette étude.



Il s'agissait d'établir un état des lieux des acteurs et des activités de sports de nature au sein des trois Parcs, d'identifier les stratégies de développement et d'envisager leur pérennité tout en respectant l'environnement.

Le diagnostic s'est déroulé de juin 2010 à février 2011 en 3 phases :

- Phase 1 : diagnostic,
- Phase 2 : enjeux sur le territoire du Parc et mise en place d'un parlement local,
- Phase 3 : propositions de fiches action.

Un plan d'actions a été élaboré en vue de poursuivre et de concilier sports de nature et fragilité du territoire.



ET AUSSI EN 2010

- Préparation ou mise en œuvre des conventions de partenariat avec le Pays Pévélois, le SCoT du Grand Douaisis, le SCoT du Valenciennois.
- Signature de la convention de partenariat avec Valenciennes, ville-porte du Parc naturel régional.
- Participations aux réseaux nationaux tels que les Réserves naturelles de France.
- Participation aux réseaux européens tels d'Europarc, fédération des espaces protégés en Europe.
- Participation (groupes de travail, commissions) à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.
- Coopérations bilatérales et décentralisées dans le domaine notamment des espaces naturels, se traduisant par l'accueil de Brésiliens, Espagnols, Argentins, Sénégalais, Néerlandais, Gallois, etc.) ou par des missions d'accompagnement (Brésil).
- Signature d'une convention de partenariat avec le Pôle Synéo.
- Signature d'une convention de partenariat avec le centre de formation continue CAPEP d'Anzin.
- Animation et suivi des Mesures Agrienvironnementales sur les communes du Parc naturel régional et le Pays Pévélois.

Bilan d'activités 2010



Directeur de publication : D. Mio / Responsable de la publication : M. Marchyllie
Photos : S. Dhote, D. Delecourt, J.C. Grignien, M. Marchyllie, M. Franquin, AMAP de la Boucaulde, O. Cheuva, S. Hallez, M. Lesire, O. Delvaux/ENRX, J. Courtois, V. Gaveriaux, T. Lefort, V. Baud, M. Bodart, C. Maire-Vigueur / Illustration : Ph. Vanardois
Conception graphique : S. Demarcq / Impression : Qualit'Imprim
Imprimé avec des encres végétales sur un papier composé de 60% de fibres recyclées et de 40% issues de forêts FSC.

©Parc naturel régional Scarpe-Escaut - novembre 2011

- > Anhiens
- > Aubry-du-Hainaut
- > Bellaing
- > Beuvrages
- > Beuvry-la-Forêt
- > Bousignies
- > Bouvignies
- > Brillon
- > Bruay-sur-Escaut
- > Bruille-lez-Marchiennes
- > Bruille-Saint-Amand
- > Château-l'Abbaye
- > Condé-sur-l'Escaut
- > Coutiches
- > Crespin
- > Erre
- > Escautpont
- > Fenain
- > Flines-lez-Mortagne
- > Flines-lès-Râches
- > Fresnes-sur-Escaut
- > Hasnon
- > Haveluy
- > Hergnies
- > Hérin
- > Hornaing
- > Lallaing
- > Landas
- > Lecelles
- > Marchiennes
- > Maulde
- > Millonfosse
- > Mortagne-du-Nord
- > Nivelles
- > Odomez
- > Oisy
- > Quarouble
- > Quievrechain
- > Râches
- > Raimbeaucourt
- > Raismes
- > Rieulay
- > Rosult
- > Rumegies
- > Saint-Amand-les-Eaux
- > Saméon
- > Sars-et-Rosières
- > Thivencelle
- > Thun-Saint-Amand
- > Vicq
- > Vieux-Condé
- > Vred
- > Wallers
- > Wandignies-Hamage
- > Warlaing

- Communes associées
- > Nomain
 - > Rombies-et-Marchipont

- Villes-portes
- > Anzin
 - > Denain
 - > Marly
 - > Orchies
 - > Pecquencourt
 - > Petite-Forêt
 - > Valenciennes